Le projet personnalisé d'accompagnement (PPA), attentes de la personne, coconstruction et évaluation continue

A l'origine du projet de vie, une ambition : garantir droits et choix de vie de l'usager. Or plus qu'un outil, sur le terrain, le projet de vie individualisé ou projet personnalisé s'est progressivement transformé en obligation administrative pour les services d'aide à domicile. Il est le plus souvent confondu avec le plan d'aide par les intervenants. Le nombre d'heures et la liste de tâches inscrits au plan d'aide ne permettent pas de rendre compte des moyens mis en œuvre par les services d'aide à domicile et les intervenants pour maintenir l'autonomie de la personne, et le plaisir d'être au quotidien. Si l'élaboration, la mise en œuvre et la réévaluation régulière du projet de vie est essentielle pour le maintien de la qualité de vie de l'usager, il permet également de formaliser et valoriser les actions conduites par les professionnels lors des interventions. Ce programme doit permettre aux participants de redéfinir la méthodologie d'élaboration et mise en œuvre du projet individualisé, de redonner du sens à cet outil, et de mesurer comment, au-delà du respect de l'usager, il permet de réduire l'écart entre le travail prescrit au plan d'aide et le travail réellement conduit par les services et intervenants.

Objectifs

- Comprendre le cadre réglementaire du PAP et distinguer ses spécificités par rapport au plan d'aide.
- Maîtriser la méthodologie d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du PAP dans une démarche centrée sur la personne accompagnée.
- Identifier le rôle de la structure et des professionnels, et mobiliser les outils adaptés pour contribuer à la mise en œuvre et à l'évolution du PAP.

Le + de la formation

La formation accordera une place importante au processus de co-construction du projet personnalisé entre le bénéficiaire et la structure. Elle s'appuie sur les recommandations HAS 2026 : Elaborer le projet personnalisé d'accompagnement (PPA) dans le DUI.

Public concerné et pré-requis

- Personnel soignant, aide à domicile et responsable de secteur

Programme

- Le cadre réglementaire
- Les ambition d'un PPA à domicile : le quotidien et le plaisir de vivre
- Le plan d'aide et le PPA : deux outils à différencier
- La construction des PPA
- Rôle et place de l'aide à domicile dans la mise en oeuvre du PPA

Votre intervenant

- Consultant expert des ESMS

Notre démarche

Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques…

Livrables

Un livret pédagogique remis à chaque participant

Evaluation

- La présence à l'ensemble des séances de formation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la formation. Les stagiaires et l'intervenant seront ainsi tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie.
- Les compétences et connaissances seront évaluées au fur et à mesure de la formation afin de valider leur acquisition par le biais de tests écrits, questions ouvertes, etc.
- Les appréciations des participants seront recueillies à l'issue de la session via une fiche de suivi qualité dont une synthèse sera réalisée dans le compte rendu adressé.
- Nous solliciterons également les appréciations des référents de la structure commanditaire dans les mois qui suivent la formation

Intra

Durée : 14h **Jours :** 2 jours

Tarif : Nous contacter pour toutes demandes de devis.

Demande de contact
Demande de devis

Dernière modification le 23 octobre 2026 à 10h18

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr